



Les Archers de la Cité ont le plaisir de vous inviter au

Agrément n° 11 11 008



Concours en salle (2 x 18 m)

Dimanche 18 octobre 2020

Salle des Archers - Bd de Bourriac - CARCASSONNE



Modalités

Chaque départ est limité à 20 participants.
 Chaque participant ne sera inscrit que sur un seul départ.
 Les catégories Poussin à Minime ne seront pas représentées.
 Vous seriez avertis si une décision préfectorale d'annulation devait être prise en cas d'évolution défavorable de la Covid.

Les inscriptions sont traitées dans l'ordre de leur arrivée et l'évolution du nombre de places disponibles sera visible sur la page d'accueil du site <http://archersdelacite.com/>

Pour participer :

- ✓ Par courriel : archer.cite@orange.fr
- ✓ Indiquer votre catégorie, votre numéro de licence, votre arme et votre départ (matin ou après-midi).
 Date limite d'inscription le **mercredi 14 octobre 2020**.

Blasons :

- ✓ Selon arme et catégorie (pour l'arc classique : trispot sur **demande à l'inscription**)

Engagement :

un départ adulte : **10 €**

un départ jeune : **7 €**

Renseignements :
Michel Petiot
04 68 72 58 87
archer.cite@orange.fr



Déroulement

	<i>Matin</i>	<i>Après-midi</i>
Ouverture du greffe	8 h 00	13 h 15
Échauffement sur cible et contrôle du matériel	8 h 45 (30 minutes)	13 h 45 (30 minutes)
Début des tirs	9 h 15	14 h 15

Arbitres : DUVAL Arnaud – WIECK Renée

Présentation de la licence (avec photo) ou d'une pièce d'identité
 Tenue blanche ou de club exigée – Chaussures de sport obligatoires

Résultats vers 17 h

Buvette et pot de l'amitié en attente de décision préfectorale.



Plan d'accès



latitude	43.218323632413295	décimal
longitude	2.366587080881459	décimal
latitude	N 43° 13' 5.9664"	<i>sexagésimal</i>
longitude	E 2° 21' 59.7126"	<i>sexagésimal</i>

